

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3091 - Mercredi 31 Janvier 2018 - Prix : 200 Fc

ASSISES NATIONALES

Mohéli va-t-elle claquer la porte ?



Le gouverneur de Mwali Mohamed Said Fazul à l'ouverture des ateliers thématiques

L'île de Mohéli s'apprête à boycotter les assises nationales. A l'issue d'une réunion entre l'Exécutif et les élus de l'île avant-hier 29 janvier, les deux instances, rebondissant sur les travaux thématiques des assises nationales tenus du 20 au 23 janvier à Moroni, ont constaté que « le travail des expert s'est éloigné de la démarche consistant à faire un diagnostic non partisan ». Le verdict, de partir ou rester, est attendu en fin de semaine.

Les départs en cascade semblent avoir des beaux jours devant eux ! Après les départs

de deux membres du Mouvement du 11 août du comité de pilotage des assises nationales, l'île de Mohéli vient d'enclencher les hostilités. Dans un communiqué publié hier, l'Exécutif de l'île de Djumbe Fatima ainsi que les élus (conseillers et maires), font part de leur inquiétude quant à l'inclusivité, représentativité et indépendance du comité de pilotage des assises nationales, essentiellement lors des ateliers thématiques organisés à Moroni du 20 au 23 janvier.

Dans le communiqué non signé mais dont l'authenticité est confirmée par le maire de Fomboni et le secré-

taire général du gouvernorat de Mohéli ainsi qu'un conseiller de l'île que nous avons contactés par téléphone, l'Exécutif et les élus déclarent avoir constaté que « le climat qui a prévalu tout le long des ateliers thématiques n'a pas permis une expression démocratique des participants ».

Ils épinglent également le pouvoir central, l'accusant d'avoir monopolisé le débat : « Le débat s'est déroulé dans un sens unique, et dans un cadre de monopole d'expression réservé aux seuls représentants de l'Union ».

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 26 au 31 Janvier 2018

Lever du soleil:

06h 01mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 50mn

Dhouhr : 12h 25mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib : 18h 43mn

Incha : 19h 57mn



Dès mars prochain, plus personne n’aura le droit de prêcher, même lors de petites cérémonies, s’il n’a pas l’autorisation des autorités. Une mesure du ministère de l’intérieur, rendue publique hier par le ministre Mohamed Daoudou, et qui a l’appui du Mouftorat et du ministère des affaires islamiques.

Au motif de remettre de l’ordre dans les affaires religieuses, afin de mettre fin aux conflits religieux, le ministère

AFFAIRES ISLAMIKES

Pas de prêche sans autorisation

de l’intérieur a annoncé qu’aucun imam ou prédicateur n’aura désormais le droit de prêcher ou présider une prière, quelque soit l’endroit, sans avoir au préalable l’autorisation des autorités. Une carte professionnelle sera même délivrée aux Imams, selon le ministère.

« Même dans les cérémonies familiales », précise Mohamed Daoudou alias Kiki, ministre de

l’intérieur, qui appelle les préfets et maires à veiller à l’application stricte de cette mesure qui entrera en vigueur dès mars prochain.

« Dans plusieurs pays arabes et musulmans, cette pratique est valable. On sait ce qu’il sera dit pendant le prêche au préalable afin d’éviter les troubles et querelles religieux », explique Oustadh Abdallah Rifki, secrétaire général du Mouftorat.

Avant même son application, la mesure divise l’opinion. Un professeur de l’Université des Comores s’inquiète et voit en cette décision, la porte ouverte au désordre. Un avis que partage un jeune étudiant, sous couvert d’anonymat : « Je connais d’éminents et vrais fundis qui sont très bons mais je sais qu’ils ne seront pas acceptés tout simplement parce que le Dr Iftaou ne les

aiment pas », confie cet étudiant en 5ème année en Sciences islamiques à la faculté Imam Chafiou. Pour lui, « la mise en place d’un conseil des Oulemas » est la meilleure solution pour pallier aux conflits religieux dans le pays.

Ibnou M. Abdou

CULTURE

Mieux que des résolutions, le monde artistique nous confie ce qu’il nous réserve pour cette nouvelle année qui promet d’être riche sur le plan culturel.

Akeem Ibrahim, directeur artistique du CIE Uni Son :

« Artistiquement, nous n’avons rien à envier aux pays voisins mais notre seul frein reste notre mentalité. Et c’est ce qui fait qu’un pays avance, stagne ou recule! Cette année, je compte continuer le travail que je mène sur le terrain depuis de nombreuses années avec UNI’SON. Avec la Compagnie, j’entame de nouveaux projets que nous souhaiterions développer aux Comores en collaborant avec différents partenaires culturels et artistiques, tous œuvrant pour le développement artistique dans la zone Océan Indien et d’Afrique. Le premier de nos projets est la tournée du spectacle "Jusqu’à L", programmé à l’Île de la Réunion en collaboration avec Les Bambous au mois de février 2018. Le second projet que je mène depuis deux ans à Moroni, avec les faibles moyens dont je dispose, est celui de travaux pour la construction d’un centre de formation et de création artistique. Ce centre consistera à offrir un cursus complet, alliant la diversité et l’exigence nécessaire à forger une nouvelle génération de danseurs professionnels dont les Comores ont besoin».

Soumette Ahmed, comédien :



« Je démarre l’année 2018 à Mayotte. J’ai plusieurs projets en cours : du 14 au 27 janvier, en collaboration avec la Cie Ari/ Art de Mayotte, j’endosse mon costume de formateur et metteur en scène auprès des jeunes à Mayotte pour l’événement artistique «

Mrengué de la poésie », porté par la Cie Ari/Art de Mayotte. Il y’a également la tournée du spectacle « Daba, l’enfant qui n’aimait pas l’école » de Salim Hatoubou dans les écoles primaires de Mayotte ; également au programme le festival « Il était une fois les vacances » à la Réunion mais aussi dans les écoles primaires de l’archipel. Autre tournée, le spectacle « Azafady, ça ne peut pas durer », un spectacle de sensibilisation sur l’environnement avec la Compagnie des Zonzons de Lyon aux Comores (Alliance Française de Moroni, Ccac-Mavuna, Alliance Française de Fomboni, Alliance Française d’Anjouan, aux Seychelles, à Madagascar) ».

Soeuf Elbadawi, écrivain et comédien :

« 2018 est une année-charnière. L’Union parle de projets de loi sur la propriété intellectuelle et sur le statut des créateurs. Le ministère de la culture parle d’un plan d’action national, avec des centres culturels sur les trois îles. Qu’est-ce qu’un artiste ? A quoi sert un poète ? Il est clair que nous ne pourrons plus nous projeter avec de vieux schémas éculés, comme on a pu le faire auparavant. Notre monde est en train de changer. Il faut en profiter pour nous remettre en question sur l’essentiel. Nos valeurs et nos attentes. Et si on veut que ce pays nous aide à développer nos dynamiques, il faut aussi que nous sachions le lui rendre au quintuple. Tous vous diront qu’ils n’ont jamais reçu le moindre soutien, mais c’est souvent parce qu’ils ne saisissent pas la complexité des enjeux qui les portent. Certains créateurs ne s’intéressent au sort de leurs concitoyens que lorsqu’ils sont payés pour le faire. Mais peut-être que 2018 est une occasion de rediscuter, d’une manière nouvelle et plus inspirée. C’est tout le mal que je nous souhaite ». « Pour ce qui est de mes projets en 2018, il y a Obsessions de lune/ Idumbio IV, reprise du spectacle sur les morts du Visa Balladur en février et en avril en région parisienne et à Marseille. Puis une nouvelle tournée de Mwezi WaQ à partir du 26 mai pour Chant de lune et d’espérance, créé il y a trois ans aux Francophonies en Limousin. Abyati, un album de musique sufi. Prière pour un pays, un court-métrage. Puis Obsessions, une

nouvelle création au théâtre Antoine Vitez ».

Salim Mzé Hamadi (Seush), chorégraphe :

« Pour cette année 2018, je vais me lancer sur ma nouvelle création intitulée l’Expat et compte publier un livre sur ce spectacle. 2018 est aussi la préparation de la 2ème édition festival NTSO UZINE. Cette année, les Comores vont participer pour l’Ill est Battle à Paris, un concours international de Krump au monde. Mon souhait est de voir les Comores aller vers le sommet et qu’on se donne les moyens pour y arriver ».

Cheikh Mc, rappeur, auteur, compositeur :

« Upezo, mon album est fait pour durer et 2018 sera l’année où je me donnerais les moyens de le défendre, notamment sur scène. Jusque là, les succès sont au rendez-vous mais il y’a encore plein de singles à mettre en

avant avec des clips et l’ultime objectif reste de faire en sorte que le monde écoute le bled et qu’enfin, l’artiste comorien ne soit plus marginal et isolé».

Mahmoud Ibrahim, président des éditions Cœlacanthes :

« Notre pays regorge de talents, mais malheureusement, ils sont ignorés par le gouvernement. Quand ils ont la possibilité d’évoluer ailleurs, ils explosent. Pour 2018, j’espère que le ministère de la culture et particulièrement la partie qui était avant la direction de la culture, va se montrer plus ambitieuse dans le soutien et la promotion de nos artistes et des structures qui sont à leurs côtés, et ne pas se contenter uniquement de gérer des subventions venues en grande majorité de structures étrangères. Pour cela, il faudrait sans doute que le Ministre ait le courage de donner un coup de pied à la fourmière et de mettre de nouvelles personnes qui connaissent mieux les artistes comoriens et surtout qui ont de vraies ambi-

tions pour la culture. Pour cette nouvelle année, il y aura trois romans en début d’année, dont celui d’Ahmed Abdallah Mgueni, puis un livre de témoignages écrits par les amis de Salim Hatoubou et sans doute pour la première fois, un livre sur la cuisine comorienne. Sûrement aussi des témoignages sur l’histoire récente ».

Yazid Abdallah (Chico), chanteur :

« Pour cette année 2018, il y’a plein de bonnes choses qui arrivent. Après l’album FASWAHA, j’entamerai une tournée dans les différentes localités du pays. Ce que je souhaiterais faire évoluer, c’est surtout les relations entre artistes étrangers et locaux. Il est nécessaire de faire beaucoup d’échanges musicaux, à commencer par nous, entre nos îles et puis dans l’Océan Indien ».

Propos recueillis par Mohamed Youssouf

Communiqué de l'Executif de Mwali

L’Exécutif de Mwali a donné son accord de principe de prendre part aux assises nationales, initiées par le Mouvement du 11 Aout, pour faire le bilan de la gestion du pays durant 42 ans d’indépendance. Ce bilan devait permettre de dégager les zones d’ombre et les moments forts de notre histoire ainsi que de notre vivre ensemble, et d’en tirer les enseignements pour l’avenir. En outre, l’Exécutif de Mwali, s’est écarté de toute idée de la politique de la chaise vide, et s’est engagé à accompagner cette initiative du Mouvement du 11 Août et soutenu par le Président de la République.

C’est ainsi qu’après les ateliers thématiques, les élus de Mohéli (Conseillers de l’île, Maires…) avec l’Exécutif de Mwali se sont réunis le 29 janvier 2018 pour faire le point ensemble. Il ressort des analyses, que le climat qui a prévalu tout le long des ateliers thématiques, n’a pas permis une expression démocratique des participants. On a noté une sensibilité non équitable des délégués de l’Union fortement représentés, notamment à l’atelier thématique axe I, Thème 1.1 : « Les institutions Politiques et leurs Fonctionnements » lors des débats, avec des prises de position qui se sont écartées de l’esprit des assises nationales et de

l’objectif des ateliers thématiques.

De surcroit, tout constat fait à la tenue de cet atelier thématique, le format des participants a révélé une sous représentation des forces vives de la nation (Représentants des Institutions, Genre, Société Civile, Parti Politique, Jeunesse…). Le débat s’est déroulé dans un sens unique, et dans un cadre de monopole d’expression réservé aux seuls représentants de l’Union.

Le travail des experts s’est également éloigné de la démarche consistant à faire un diagnostic non partisan et sans complaisance sur les forces et faiblesses de la gouvernance du pays et de ses systèmes institutionnels, en orientant le débat vers la fustigation du système de la présidence tournante et l’autonomie des îles. Prôner une table rase des institutions traduit par la même occasion un Coup d’état institutionnel, étant entendu qu’en vertu de l’article 42 de la Constitution de l’Union des Comores : « Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu’elle porte atteinte à l’unité du territoire et à l’intangibilité des frontières internationalement reconnues de l’Union ainsi que de l’Autonomie des îles».

Eu égard à ce constat, les élus de Mwali, réitérent son appel à des assi-

ses nationales populaires, inclusives, et transparentes dans le cadre d’un débat libre et démocratique respectant la légalité institutionnelle. Aussi, les assises nationales prévues du 5 au 12 février 2018, ne peuvent pas être organisées dans les mêmes conditions, ni dans le même format de représentativité.

Convaincus, que la tenue des assises constitue une opportunité pour consolider les acquis institutionnels, politiques et démocratiques retrouvés (Autonomie large, l’Unité, la Paix, la Démocratie, la stabilité, l’Alternance pacifique au pouvoir …) les élus de Mwali exhortent toutes les consciences à éviter tout dérapage aux conséquences imprévisibles.

Enfin, les élus de Mwali tiennent à porter à la connaissance de l’opinion nationale et internationale, qu’ils se désengagent des conséquences qui découleraient de toutes manœuvres visant à conduire le pays dans une aventure institutionnelle incertaine, et des décisions qui toucheraient aux principes et aux fondements de la Présidence Tournante de l’Union des Comores et à l’Autonomie des Iles, conformément à la Constitution.

Fait à Fomboni, le 30 Janvier 2018

ASSISES NATIONALES

Mohéli va-t-elle claquer la porte ?

Suite de la page 1

Le communiqué poursuit que « le travail des experts s'est également éloigné de la démarche consistant à faire un diagnostic non partisan et sans complaisance sur les forces et faiblesses de la gouvernance du pays et de ses systèmes institutionnels, en orientant le débat vers la fustigation du système de la présidence tournante et l'autonomie des îles... ».

Enfin, les élus de Mwali tiennent à porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale, qu'ils se « désengagent des conséquences qui découleraient de toutes manœuvres visant à conduire le pays dans une aventure institutionnelle incertaine, et des décisions qui toucheraient aux principes et aux fondements de la Présidence Tournante de l'Union des Comores et à l'Autonomie des Îles, conformément à la Constitution ». Selon

un de nos interlocuteurs, joint hier au téléphone, « nous organisons une autre réunion d'ici la fin de la semaine pour prendre une décision finale », entendez par là, rester ou partir.

« Ca serait l'opprobre si après tout ce que nous avons versé dans le communiqué, nous prenions une autre décision que celle de partir », nous confie un autre, avouant au passage que la présidence tournante constitue la raison principale de

cette réaction. Si on attend la décision finale de Mohéli de rester ou pas dans le processus en cours, rappelons que beaucoup refusent de cautionner ce qu'ils considèrent comme une « mascarade ».

C'est le cas du gouvernorat d'Anjouan qui, droit sur ses bottes, n'a pas envoyé un représentant au sein du comité de pilotage. Il y a aussi Idrisse Mohamed Chanfi, membre fondateur du Mouvement du 11 août, initiateur des assises,

qui a claqué la porte depuis le 13 novembre, jour d'investiture du CPAN. Ceux qui étaient restés dans l'espoir de faire prévaloir les objectifs initiaux de ce dialogue national, à l'instar de Mme Amina Abasse Djoussouf ou Ahmed Thabit, tous deux issus du M11, viennent de jeter leurs tabliers. Sans compter les partis et personnalités politiques de l'opposition.

Toufé Maeccha

ASSISES NATIONALES

L'opération déminage des experts

Les experts mobilisés par le Cpan, déclenchent une opération de déminage après les propos tenus par une d'eux à Rfi remettant en cause l'indépendance de leurs travaux. Ils ont nié en bloc ces propos et ont insisté, sur la liberté et l'objectivité des travaux qu'ils ont menés, et dont un rapport de 360 pages sera prochainement restitué au Cpan.

La conférence de presse du comité des experts recrutés par le comité de pilotage des assises nationales (Cpan) s'arpena à une opération de déminage. Surtout après les propos tenus sur Rfi par Nadia Tourqui, une des experts qui ont été recrutés par le Cpan après un appel à candidatures. « A tout mes collègues qui sont là, aucun n'a eu à discuter ni à recevoir des instructions de nulle part. A tous les experts qui sont là personne n'a senti qu'on lui a dicté quelque chose. Tout le monde a travaillé en fonction de sa conscience professionnelle et des termes de référence qui ont été décidés par le Cpan », a déclaré

Abdallah M'sa expert principal.

Même son de cloche pour Mohamed Abdoulwahab appelé en renfort pour appuyer les travaux techniques. A l'en croire, l'atmosphère d'indépendance s'est poursuivie durant les ateliers. « Les travaux faits par le poule des experts sont de nature scientifique. Parce que tout ce qui a été fait a sa bibliographie », a-t-il fait savoir, ajoutant qu'avant de rejoindre le comité d'experts, il avait des craintes sur le risque que les assises ne se transforment en débat publique.

Pour l'ancien procureur général Nidhoim Attoumane, les travaux ne souffrent d'aucune contestation sur son caractère indépendant. « Dans l'atelier où j'ai supervisé et qui a vu un engouement particulier parce que c'était le thème sur les institutions. Tous les vice-présidents ont participé et cela n'a pas empêché les participants de formuler des recommandations visant à la suppression de ces postes », a-t-il indiqué. « Certains on même demandé la suppression des pensions que les anciens gouverneurs reçoivent », a



Les experts devant la presse

renchérie l'ancien président de l'île Mohamed Abdoulwahabi membre du comité d'experts.

Revenant sur les propos de l'expert démissionnaire selon Rfi ; arrivé en fin de contrat d'après l'expert principal, Mihidhoir Sagaf fait savoir que la pomme de discorde résidait sur la méthodologie et non sur une ingérence supposée. « Nadia Tourqui n'était pas d'accord non pas par rapport au déroulement des tra-

voux mais plutôt à la méthode. Elle penche sur l'école des organisations internationales pendant que le reste des experts ne voyaient pas cela d'un bon œil au moment où chaque pays a ses propres spécificités. Le notre aussi », a-t-il expliqué. « Je l'ai même rencontré hier (lundi) et j'ai demandé des explications. Elle m'a répondu que c'est surtout le système des SMS pour mobiliser les gens qui l'a sonné », a-t-il ajouté.

Abou Oubeid a par ailleurs balayé d'un revers de la main, les accusations selon lesquelles, les travaux ont été bâclés. « L'idée était qu'on ait un document de synthèse qui va consister à lancer les débats dans les ateliers. Et d'ailleurs nous avons bien fait parce qu'il a été beaucoup enrichi par les participants », a-t-il assuré.

« Là où il y a eu quelques interprétations. C'est qu'ayant réfléchi par rapport à l'opinion publique qui s'est développée ces derniers temps, disant que tout a été ficelé et qu'on attend que le gouvernement nous impose des solutions. On a dit qu'on va procéder en deux étapes. La première étape, on va soumettre un diagnostic sous forme d'un résumé de nos travaux. Mais sans parler ni des conclusions, ni des recommandations que nous mêmes avons proposé. Et sur la base du diagnostic du résumé qu'on va présenter, il va y avoir des discussions à recueillir pour les intégrer dans les travaux déjà menés », explique l'expert principal.

Maoulida Mbaé

ASSISES NATIONALES

Les opinions divergent

Etablir un diagnostic des 42 ans d'indépendance des Comores, c'est le crédo des assises nationales, prévues de se tenir du 5 au 12 février prochain. Un rendez-vous national qui fait vivement réagir et qui connaît ces derniers temps, des remous avec notamment la démission de certains membres du Comité de pilotage desdites assises. A une semaine de la tenue de l'évènement, les avis des Comoriens restent mitigés. Une bonne idée pour certains quand d'autres dénoncent un processus biaisé, détourné de ses intentions originelles.

Sur le terrain, les avis des Comoriens sur la tenue des assises restent partagés.

Azhar Youssouf, professeur d'Histoire Géo au Lycée de Moroni

voit en cet événement, une démarche louable : « C'est tout à fait légitime de faire le bilan des 42 ans d'indépendance et je pense que ce n'est pas juste de dire qu'on ne participe pas aux débats parce que le gouvernement a déjà fait ses assises. On doit répondre présent et apporter notre contribution pour le développement du pays ». Cet enseignant dit regretter l'attitude de certains intellectuels qui s'enferment dans les réseaux sociaux pour critiquer. « On aurait aimé voir ces personnes se présenter et apporter leurs idées ».

Un avis que partage Aboulher, étudiant en Master 1 Mathématiques. Des assises oui, mais tout en conservant l'unité de la Nation. « Personnellement, je trouve que c'est une bonne idée mais il faut conserver l'unité nationale du pays », conseille-t-il. Alors que la semai-

ne dernière, les Comoriens étaient appelés à participer aux ateliers thématiques relatifs aux assises, s'en est suivi un malaise palpable, confirmé par la démission de deux membres du Comité de pilotage des assises. Un fait qui n'a pas échappé à Aboulher : « Ces derniers temps, on a l'impression que la tension monte. Le peuple ne comprend pas où on veut aller et beaucoup de choses se disent. Ca me pousse à croire qu'il est peut être encore trop tôt pour faire ces assises ».

Si certains se posent encore la question de la légitimité des assises, d'autres sont catégoriques. C'est le cas de Hissan Guy, présidente de l'EFOICOM, l'association Entreprendre au féminin aux Comores. Pour elle, le processus a été biaisé et les intentions originelles, détournées. « Ma déception est

d'autant plus grande car les intérêts personnels ont pris le dessus, lancée-elle. Personnellement, je ne me retrouve pas car l'intégrité morale est entachée ». Quant à l'absence de l'opposition au débat, la présidente de l'EFOICOM estime que si le gros du travail a été fait sans l'opposition, elle ne voit pas ce qu'elle peut apporter de plus à la validation des documents et rapports dont elle n'a pas apporté sa contribution.

Les assises ne semblent laisser personne indifférent. Jusqu'au marché de Moroni, on se rend compte que le mot est sur toutes les bouches. « Les assises, c'est surtout réfléchir à ce qui a été fait durant ces 42 ans et réfléchir aux Comores de demain. On ira ! », lance, optimiste, une vendeuse de poisson du petit marché de la capitale. Un avis que ne partage pas son voisin, vendeur

également : « Le gouvernement veut nous enfumer avec ses assises ! On s'y opposera », lâche-t-il.

Au lycée de Moroni, un élève de la Terminale A4 temporise : « On dit par ci et par là que le gouvernement a tout planifié. On a qu'à y aller et on verra bien ce qu'il en est. Si c'est le cas, on protestera. Mais quoiqu'il en soit, nous devrions nous y rendre », dira Said Mohamed.

Depuis quelques jours, on entend parler d'un éventuel report des assises nationales. Si cela se confirme, ce sera la troisième fois depuis qu'elles ont été annoncées. Après tout, ne dit-on pas « jamais deux sans trois »...

Mohamed Youssouf

JEU DE PÉTANQUE : TRIPLETTES, NDZOUANI

Ayadi, Mouhtar et Shibara dominant ce tournoi de la relance

Sous la houlette de Nouridine Ahmed Abdou, animateur principal du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (Clac) de Domoni, un tournoi en triplettes, plus attractif et pédagogique que concurrentiel, a regroupé environ 28 concurrents et trois cent spectateurs le week-end. La compétition s'est déroulée dans un climat de concorde. Le podium a été occupé

par les glorieux Ayadi, Mouhtar, Shibara, et Ayadhui, Moustafa, Pijama. Aucune dame n'a pris part à la compétition.

"Vraiment, la pétanque est une discipline sportive principalement de courtoisie, de distraction et de concorde. L'esprit de compétition, animée par une soif de vaincre,

vient après. L'expérience vécue a été concluante. L'absence des joueuses ne veut pas dire indifférence à la promotion du genre. Pas du tout ! Nous sommes confrontés à un embarras structurel. Je remercie profondément les participants, le fair-play du public et le savoir-faire de staff administratif et technique », déclare Nouridine Ahmed Abdou. Cette carence sévit dans

l'Archipel aux îles de la Lune. L'antenne féminine du jeu de pétanque est encore au stade embryonnaire. « Nous préparons un regroupement pour les filles », apaise l'animateur principal du Clac. Ce tournoi a surpris la communauté de la discipline. Dans cette région sud de l'île, cette relance est considérée aussi comme une opération expérimentale. Le Clac de Domoni a choisi

si la formule « triplettes » c'est à dire, 3 joueurs contre 3 joueurs. Au départ, 24 prétendants au titre s'étaient livrés au duel d'éliminatoire directe. A l'arrivée, les champions (Ayadi, Mouhtar et Shibara) et vice-champions (Ayadhui, Moustafa et Pijama) resplendissent au sommet du podium.

Bm Gondet

VOTRE SANTÉ

Voici comment éliminer les cors au pied et les verrues naturellement et sans douleur

Lorsque l'été approche, nous remettons des chaussures ouvertes montrant fièrement nos petits petons. Mais manque de bol, après la rude saison d'hiver, nos pieds peuvent souffrir de cors, de verrues ou de callosités. Alors comment y remédier naturellement sans se faire mal ? Voici la réponse.

Les cors au pied
Les cors au pied appelés aussi durillons sont définis comme un épaississement de la couche superficielle de l'épiderme. Généralement, ils se trouvent sur la plante des pieds ou au coin des orteils. On distingue deux types de cors, les cors mous et les cors durs. Ils sont dus au frottement ou une pression répétée sur une zone bien précise du pied.

Comment stopper leur apparition ?
Pour prévenir l'apparition des cors, il faut tout d'abord choisir des chaussures d'excellente qualité, qui aillent bien avec la forme de votre pied et qui ne soient ni trop serrées ni trop larges.

Avant d'acheter une paire de chaussure, essayez-la dans la boutique et marchez avec pour vérifier si elle est confortable lors de la marche. Optez pour des matières nobles qui soient souples et étirables comme le cuir.

Choisissez des talons confortables et qui ne soient pas trop hauts. Diversifiez vos paires de chaussures pour ne pas enflammer certaines zones de vos pieds.

Portez des semelles de bonne qualité qui puissent limiter la transpiration des pieds. Si vous comptez marcher longtemps, ne portez pas de sandales ouvertes car elles ne protègent pas l'ensemble du pied ce qui favorise l'apparition de cors.

Comment enlever les cors déjà présents au pied ?
Les cors au pied doivent vite

être enlevés car s'ils s'infectent, il faudra une légère opération chirurgicale pour les enlever. Les personnes diabétiques en sont le plus concernées. Alors voici les deux meilleures méthodes pour enlever les cors au pied, les verrues et les callosités sans avoir recours aux produits pharmaceutiques et objets tranchants (râpe de pied ...etc.)

L'ail et le citron
L'ail est antiseptique et antimycosique, il aide à combattre les verrues grâce à ses propriétés antivirales et antibactériennes. Le citron lui a des propriétés adoucissantes, il élimine naturellement les callosités des pieds.

Utilisation : Appliquez une gousse d'ail fendillée sur le durillon ou verrue, mettez un bandage et laissez agir toute la nuit. Le lendemain lavez-vous le pied à l'eau tiède. Répétez cette opération jusqu'à disparition du durillon ou de la verrue.

La levure et le citron
Pour éliminer les callosités et cors au pied, frottez un demi-citron sur ces derniers puis laissez sécher à l'air libre et répétez l'opération trois jours de suite. Vous pouvez aussi mélanger du jus de citron à une cuillère à café de levure pour obtenir une pâte épaisse et l'appliquer sur votre cor puis laisser agir toute la nuit.

Bain de pied et pierre ponce
Cette méthode nous vient tout droit des pays orientaux, là où dans le hammam les femmes frottent leurs pieds avec une pierre ponce naturelle. Celle-ci a le pouvoir d'éliminer les peaux mortes et les callosités sans écorcher votre peau.

La méthode est la suivante : faites tremper vos pieds dans l'eau chaude savonneuse et mélangée à du bicarbonate de soude pendant environ 15 minutes. Cela permettra de ramollir la peau et de l'exfolier pour faciliter l'élimination des peaux mortes. Ensuite, massez doucement votre pied avec une pierre

ponce naturelle sans trop appuyer pour ne pas abimer la peau de vos pieds. Insistez sur les talons fendillés et les endroits où les cors sont durs.

Vous pouvez aussi appliquer de l'huile de ricin sur votre cor à l'aide d'un coton autant de fois que vous le pouvez. L'huile de ricin a le pouvoir de ramollir la peau de votre cor

et de diminuer la douleur qu'il cause, pour l'éliminer ensuite plus facilement.

AB AVIATION

MULTIPLIE SES VOLS

3 vols/jour

Vols réguliers

Moroni - Anjouan

08h 00

15h 00

17h 00

A partir de:

16 225 kmf

7j/7

VISA

MasterCard

AB Aviation

www.flyabaviation.com